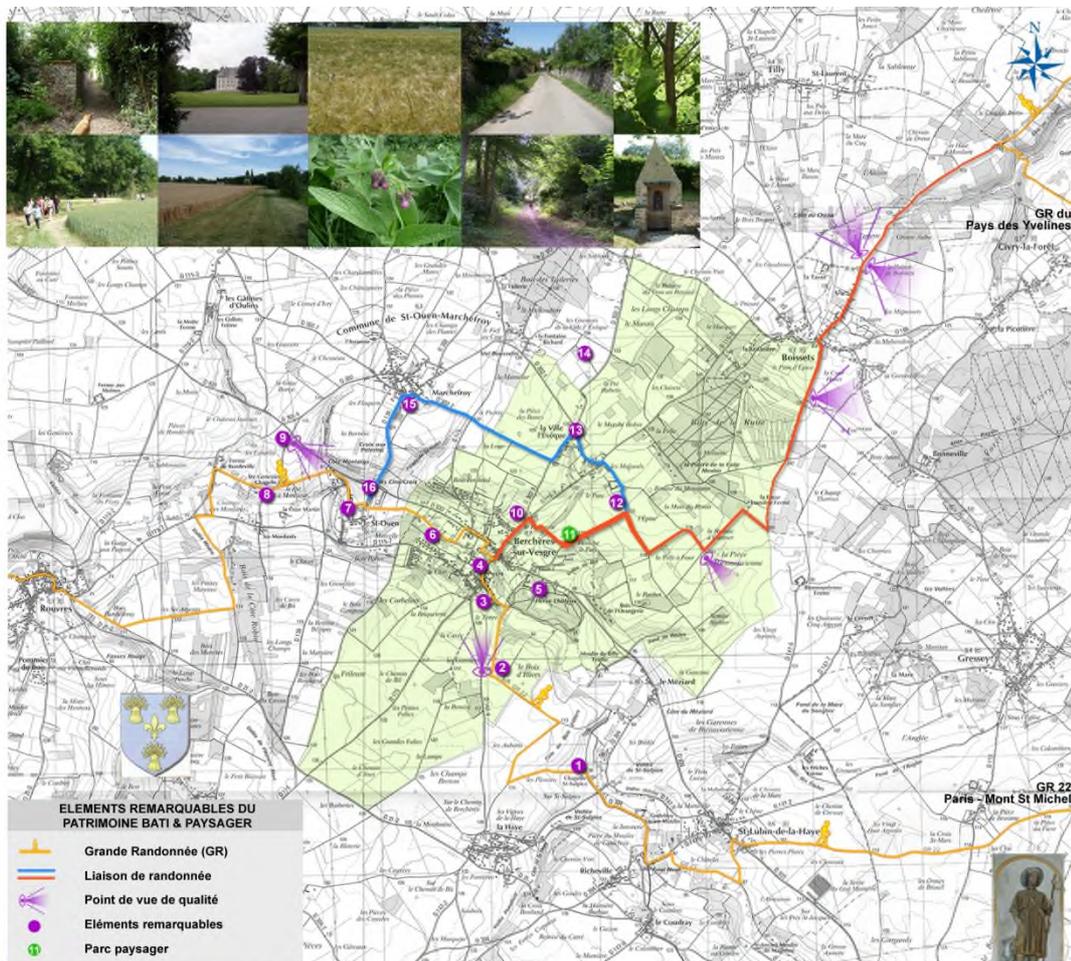


Présentation du parc d'agrément paysager

Un des atouts majeurs de Berchères sur Vesgre se trouve dans le fait, qu'outre ses nombreux chemins de randonnées en liaison avec les communes voisines, que le GR 22 (Liaison Paris – Mont Saint Michel) traverse de part en part le village en débouchant en provenance de Paris au cœur du village.

De là, deux solutions s'offrent à eux, soit poursuivre vers l'ouest sur le GR 22, soit obliquer vers le nord pour rejoindre au delà du village de Boisssets (Yvelines) à environ 5 Km le GR de Pays des Yvelines.



LIAISON DE RANDONNEE PEDESTRE GR 22 & GR de Pays des Yvelines BERCHERES SUR VESGRE

Néanmoins dans de nombreux cas, ces promeneurs, randonneurs, touristes, cherchent un lieu de repos, de détente et de pique nique où passer un moment dans un cadre agréable.

Depuis 5 années la Commune a engagé une politique de protection du village, mais aussi d'amélioration, de restructuration et de préservation de ces paysages.

C'est pourquoi que dans cette optique la Commune projette d'améliorer son cadre de vie, avec l'assistance de la Région, en valorisant l'espace d'un ancien stade abandonné, située sur le plateau entre le bourg et le hameau de la Ville l'Evêque, pour la transformer en parc d'agrément, alliant à la fois l'esprit paysager, le développement de la faune et la flore,, ainsi que l'accessibilité sécurisée aux enfants des écoles.

Pour ce faire la Commune a associé à ce projet le CAUE, Eure et Loir Nature, le Fredon, l'AMO « la Fabrique du Lieu » et l'assistance de l'architecte des Bâtiments de France.

Localisation du parc d'agrément paysager

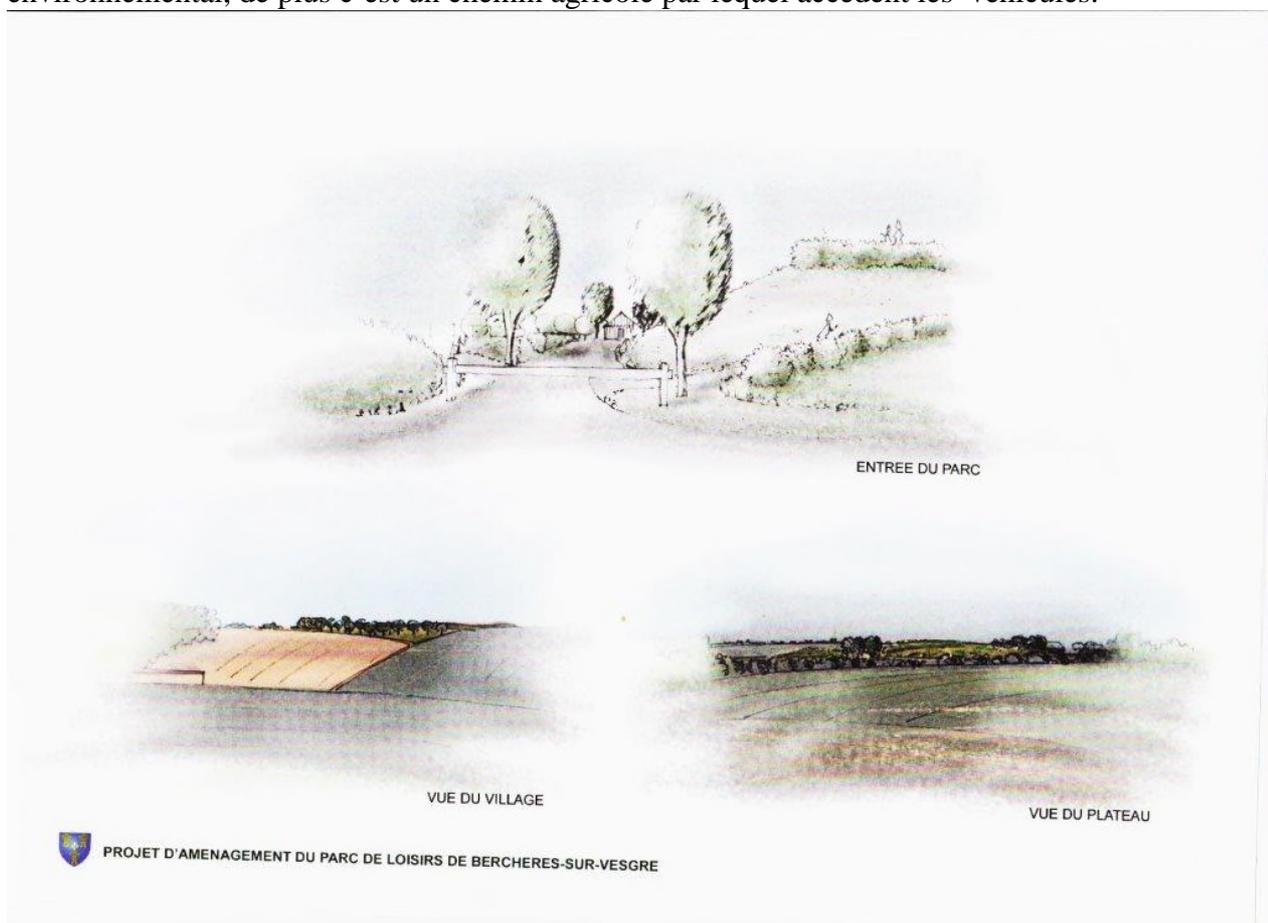




Afin de donner une homogénéité globale au projet celui-ci débutera au cœur du village depuis le GR 22 pour remonter vers le hameau de la ville l'Evêque en empruntant un sentier à créer longeant à la RD 115-7 sur une bande de terrain acquise ces dernières années par la mairie afin d'assurer la sécurité des piétons en dissociant la circulation routière et la circulation pédestre.

1. Aménagement paysager du chemin rural d'accès au parc

L'actuel chemin de desserte dit « chemin de la forêt » ne présente aujourd'hui aucun attrait environnemental, de plus c'est un chemin agricole par lequel accèdent les véhicules.



Celui-ci ne fait pas partie du projet.

Par contre arrivé aux abords du parc, la commune de le border de talus merlonnés, créant par des redans l'implantation de zones de stationnement. L'ensemble sera agrémenté d'arbustes et de plantes régionales (sous forme de haies vives) afin de permettre une intégration paysagère cohérente.

Ces buttes se fonderont avec celles déjà existantes, qui protègent actuellement les terrains de tennis en place et qui seront elles-mêmes restructurées de façon plus harmonieuse ; elles seront recouvertes de plantes rasantes et tapissantes.



2. Sentier de découverte piétonnière à créer

Dans sa politique de découverte de la nature, la Commune a donc programmé de créer une liaison entre le centre du village et le parc le long de la RD 115-7

Le point fort de ce projet : la création d'un sentier de la biodiversité qui s'intégrera à un réseau particulièrement dense de sentiers pédestres qui font de ce territoire un lieu très fréquenté par les randonneurs. Dès le départ au cœur de la commune (point d'étapes de la nouvelle piste cyclable Berchères – Anet) des panneaux éducatifs informeront les randonneurs des différents points spécifiques et remarquables aussi bien en ce qui concerne les cultures que les plantes et arbustes sauvages, ainsi que de la faune à découvrir;

Ce sentier deviendra une variante du GR22® mais aussi une ligne d'accès sécurisé au GR du pays des Yvelines. Il sera exclusivement réservé aux piétons, et donc jalonné de pupitres et de panneaux illustrés, qui permettront aux marcheurs, aux simples curieux, et aux jeunes générations de se familiariser avec la faune et la flore du paysage local.

La mise en avant d'une approche pédagogique à la portée de tous, doit rester l'objectif prioritaire ainsi, arbres, arbustes, plantes et animaux de la pittoresque vallée de la Vesgre seront présentés sur des supports pédagogiques simples et ludiques, établies avec le concours d'Eure et Loir Nature.

Cette liaison balisée par des panneaux d'informations environnementales, créés et réalisés en collaboration avec Eure et Loir Nature, permettra dès son point de départ depuis la rivière d'informer et d'expliquer les points essentiels de bio diversité jouxtant le parcours. (En vert puis en rouge sur la carte ci-dessous)

Pour faciliter cet axe au parc d'agrément, la Commune a pu en coopération avec un propriétaire et son exploitant mener à bien des négociations et acquérir une bande de terrain longeant la RD 115 et accédant au futur parc.

Contournant le cimetière sur un chemin rural (en bleu), elle se prolongera sur l'emprise d'un ru qui sera busé à cet endroit pour faciliter la jonction avec la plaine de jeu sur sa face sud.

Dès le cœur du village en partenariat et collaboration avec Eure et Loir Nature, des panneaux et des fléchages donneront toutes les indications et enseignements sur les espaces, les cultures, la faune et la flore jouxtant ce cheminement.

Ce tracé piétonnier deviendra le véritable **FIL VERT** de notre projet.

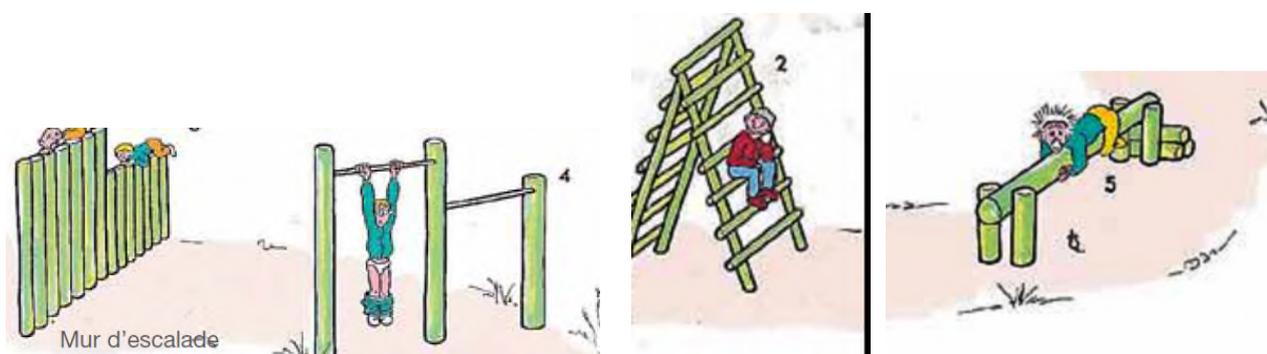
3. Zone d'évolution type « parcours de santé »

Sur le site, un parcours de santé a été implanté pour rendre attractif les sentiers de découvertes.

La première tranche intégrera uniquement les sentiers et cheminements internes au parc.
Le sentier d'accès depuis le village sera réalisé dans une deuxième tranche de travaux.

Par contre les éléments composants le parcours de santé a été réalisé dès la première tranche,

Ce parcours est composé de 9 éléments comme quelques exemples suivent



4. Restructuration des anciens vestiaires

L'ensemble du petit bâti a été « habillé » style ancienne grange pour lui donner une meilleure intégration dans le site.



Et aussi

- Restructuration d'un des deux tennis
- création d'un terrain multi sport
- création d'une zone bi cross pour les plus jeunes

5. Le Parc

L'espace colinaire

Le parc paysager de forme colinaire est composé de buttes et de talwegs plantés d'espèces arbustives locales correspondant aux instructions de l'AVAP, des conseils de l'ABF et du CAUE (Noisetiers, cornouillers, aubépines, céanote, buguélia etc.etc.....). Les plantations seront essentiellement sous forme tapissante ,agrémentées dans les espaces dédiés aux aires de pique nique, de quelques arbres remarquables. Les aménagements herbeux et les semences florales amorceront le retour des insectes, des oiseaux et de la faune locale. Une table d'orientation sera installée au point haut de ces mouvements de terrain.

Des sentiers balisés parcourront ce parc afin d'inciter les promeneurs à la découverte des lieux.

Le but est essentiellement de réaliser un espace où la nature reprendra ses droits, et où la flore, les arbustes et arbres créeront des zones privilégiées pour les insectes et les animaux de toutes sortes et espèces.

Sous l'égide d'Eure et Loir Nature des nichoirs à oiseaux et des refuges à insectes seront réalisés avec la participation des écoles et positionnés sur les zones arborées.

De même les divers sentiers seront rattachés à la découverte de la Bio Diversité et balisé de panneaux explicatifs réalisés en collaboration avec Eure et Loir Nature.

Les différentes plantations seront composées :

D'arbres d'ornement rustiques

D'arbustes

D'éléments buissonnants

Pour les parties enherbées, il s'agira d'un mélange de graines selon les préconisations donnés par les intervenants sur le projet

Des panneaux d'information et de découverte établis par Eure et Loir Nature seront mis en place

Parcours écologique, découverte de la bio diversité

Les aménagements envisagés (plantation de haies, arbres isolés, verger, prairie naturelle...) ont pour but de redonner une dimension naturelle et accueillante pour la faune et la flore locale. Les espèces implantées seront indigènes, rustiques et adaptés aux conditions locales. Les arbres et arbustes à baie et fruits seront privilégiés afin d'apporter une source de nourriture à la faune. Des plantes mellifères seront privilégiées pour les pollinisateurs. Des nichoirs à insectes, à oiseaux et à chauves-souris seront implantés. La ballade envisagée sur le site se raccorde à un chemin de randonnée existant et sur lequel une plantation d'arbustes est envisagée afin de recréer une continuité écologique entre le site qui deviendra à terme un îlot refuge pour la faune et qui participera ainsi à la trame verte existante. Une gestion différenciée sera appliquée sur le site afin de concilier un accueil des promeneurs, les activités du site et l'accueil de la faune et de la flore. Des panneaux pédagogiques seront implantés sur le site afin de sensibiliser les promeneurs à la biodiversité présente ainsi que les choix en termes d'aménagements et de gestion.

Le verger et la vigne

Autre lieu favorisant la bio diversité, le verger conservatoire planté d'essences locales anciennes sera dans la continuité de la prairie dominant le village. La vigne, bien exposée sur le flanc sud ouest du parc sera l'objet de toute l'attention des passionnés et fera un petit clin d'œil au passé de notre village avant que les vignobles soient détruits par le phylloxera.

Divers bancs et tables seront dispersés dans cet espace de repos et d'observations.

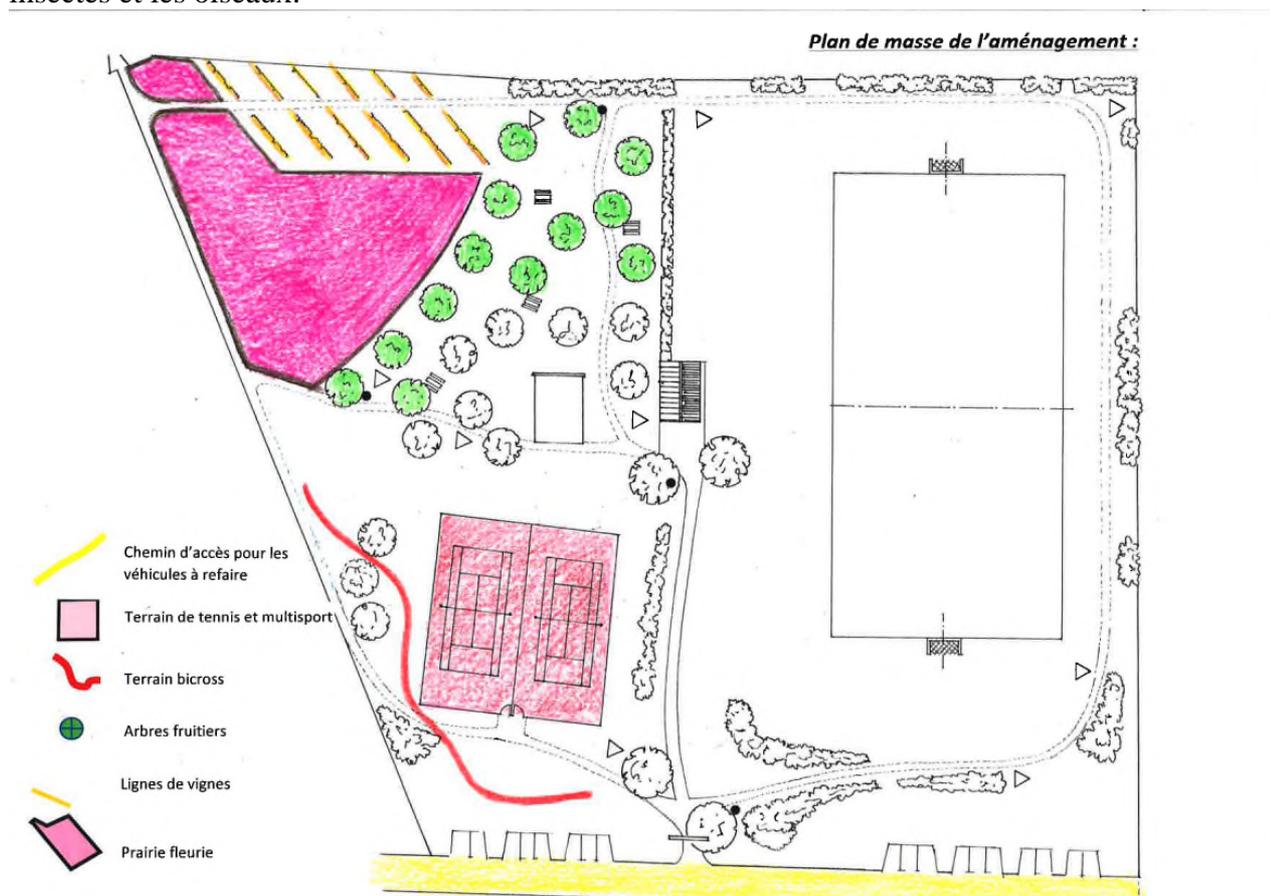
Les arbres fruitiers envisagés sont :

- Cerisiers Tige rustiques 20/25 MG, 3xtr
- Pommier Tige 20/25 rustiques MG 3xtr
- Prunier Tige 20/25 rustiques MG 3xTr

Ce projet rentre dans la droite ligne d'un développement harmonieux et écologique de notre attachement à la bio diversité et à sa découverte.

Il ne pourra :

- Qu'attirer à terme : habitants, randonneurs et touristes dans notre vallée de la Vesgre.
- Assurer la protection et la mise en valeur des paysages
- Développer l'espace arboré du site et valoriser les développements de la flore et la faune
- Favoriser l'accueil des randonneurs et touristes
- Valoriser, un espace sans âme, par les plantations diverses, réappropriation de cette zone par les insectes et les oiseaux.



Ont été associés au à cette étude :

- l'Architecte des Bâtiments de France
- la Région
- le CAUE

- Eure et Loir Nature